

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/SEPT/101	OBJET :
Date du conseil municipal 21/09/2020	DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD « LES PATIOS » ET AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « LE CHATEAU »
Date de la convocation 14/09/2020	
Date de l'affichage 29/09/2020	

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 14 septembre 2020.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents représentés :

- Sylvie POIRIER représentée par Catherine OUSSET
- Nimca CIGE représentée par Nolwenn LE BOUTER

Monsieur Philippe DUCQ est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-21,

CONSIDERANT qu'il convient de renouveler la composition du conseil d'administration au sein de l'EHPAD « Les Patios », et du conseil de la vie sociale de la Résidence Autonomie « Le Château » suite au renouvellement du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 abstentions (Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX),

ARTICLE 1 :

DESIGNE les membres suivants pour siéger au sein du conseil d'administration de l'EHPAD « Les Patios » :

Présidente
Nolwenn LE BOUTER
Membres
<ul style="list-style-type: none">• Chantal REGNAULT-GALLOIS• Angélique RAPPAILLES

ARTICLE 2 :

DESIGNE les membres suivants pour siéger au sein du conseil de la vie sociale de la Résidence Autonomie « Le Château » :

Membres
<ul style="list-style-type: none">• Chantal REGNAULT-GALLOIS• Angélique RAPPAILLES

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 22 septembre 2020

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20201001-SEPT-2020-101-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020